MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
AVIS PUBLIC
VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES – SECTEUR II
VISITE FINALE

L'ENTREPRISE ENVIRO 5 INC. a été mandatée, durant la période estivale, par la Municipalité de Brigham pour effectuer la collecte, le transport et la disposition des boues de l'ensemble des fosses septiques situées sur le territoire de la Municipalité de Brigham conformément au *Règlement numéro 08-03 pourvoyant à une vidange périodique des fosses septiques.*

Durant cette période, **les immeubles situés du côté ouest de la route 139 (secteur II)** ont été visités entre le 5 juillet et le 26 août. L'entreprise avait fait parvenir des avis à certains résidents pour les aviser que leurs fosses seraient vidangées au courant de cette semaine. Or, dû à un problème de main-d'œuvre, ceux-ci procéderont plutôt les **12 et 13 octobre prochain**. Pour les personnes ayant reçu les avis ou ayant parlé avec les responsables de la municipalité, nous vous demandons de bien vouloir être prêt lors de ces deux journées.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec la Municipalité de Brigham au 450 263-5942.

Donné à Brigham, ce 6e jour d'octobre 2021.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Me Pierre Lefebvre, avocat